

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/014/7.1

Feuillet n° 014

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 12 mars 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	39
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Isabelle COMBESCOT, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER ; Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Charles SOL, Philippe VIELLEFOSSE donne pouvoir à Isabelle COMBESCOT, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole RAVIDAT.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Rapport d'Orientations Budgétaires 2019

Vu la loi Notre et notamment son article 107,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1 résultant du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précisant le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire,

Après avoir entendu la présentation du rapport par Monsieur le Président,

AR PREFECTURE

024-200041150-20190320-DE2019014-DE
Reçu le 21/03/2019

Le Conseil communautaire,
Ayant pris connaissance du rapport,
Après en avoir débattu,

A l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019, annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2018 sera transmis au représentant de l'Etat conformément à l'article L2312-1 du CGCT.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 22/03/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190320-DE2019014-DE
Regu le 21/03/2019